

GUIDE DU DÉFILÉ DE LA FIERTÉ

Dimanche 7 août 2022

Nous joindre

Valentin PHAM (il)
Responsable logistique et opérations
514 586 8569
vp@fiertemtl.com



festival
fierité
montréal



RÉUNION OBLIGATOIRE

Un.e responsable de votre contingent devra obligatoirement participer à la réunion virtuelle de coordination logistique le **mercredi 20 juillet 2022 de 15 h à 16 h 30**.

Si, pour une raison quelconque, vous ne pouvez être présent.e.s, merci de nous en aviser dans les plus brefs délais.

La présentation sera principalement en français.

DIRECTION ARTISTIQUE

Il n'y aura pas de couleur spécifique mise de l'avant cette année.

HORAIRE DE LA JOURNÉE

Merci de respecter les heures d'arrivée ci-dessous afin d'assurer le bon déroulement de la préparation du défilé :

- 8 h 15 – 9 h 30 : Arrivée des véhicules écoresponsables **types B** : fardiens, autobus, camionnettes et remorques
- 9 h 30 – 10 h 30 : Arrivée des véhicules écoresponsables **type A** : voitures, VUS et voiturettes de golf
- 10 h 30 : ouverture du boulevard René-Lévesque aux personnes participant au défilé
- 12 h 00 : toutes les personnes participant au défilé doivent être obligatoirement sur le boulevard René-Lévesque dans l'ordre assigné. Des panneaux de signalisation indiqueront les sections pour chaque groupe.
- 13 h 00 : Départ du défilé
- 14 h 30 : Moment de silence

ACCREDITATION DES GROUPES

Chaque groupe participant devra désigner une personne responsable qui devra se présenter à la tente d'accréditation à l'angle de la rue Crescent et du boulevard René-Lévesque à partir de 10 h 30 avec votre preuve d'inscription (version papier ou numérique) pour l'enregistrement et obtenir votre permis. Prière de noter que les groupes non-inscrits se verront refuser l'accès au défilé à moins de défrayer les coûts d'inscription sur place.

POLITIQUE ÉCORESPONSABLE

Fierté Montréal s'est fixé plusieurs objectifs de réduction des déchets et d'émissions de gaz à effet de serre. Plusieurs actions sont donc mises en place dès 2022:

- Aucune distribution d'objet promotionnel, de nourriture ou de boisson n'est autorisée pendant le défilé
- Tous les véhicules du défilé doivent être écoresponsables: biocarburants, électriques ou hybrides

SANTÉ

Nous nous conformons aux recommandations de la Santé publique. En cas de nouvelles mesures sanitaires applicables lors de l'événement (COVID 19 et/ou variole simienne), un courriel sera envoyé à la personne- contact figurant au formulaire d'inscription.

Fierté Montréal ne distribuera pas de masques ou de gel désinfectant. Il est de la responsabilité de chaque groupe participant de s'équiper en conséquence.

VÉHICULES ÉCORESPONSABLES TYPE B

Les véhicules écoresponsables type B devront rejoindre le boulevard René-Lévesque à partir de la rue Atwater, en circulant dans la voie sud jusqu'à la rue Guy, où vous serez ensuite pris en charge par notre équipe pour le montage et le positionnement, entre 8 h 15 et 9 h 30.

Veuillez noter que seuls les véhicules participant au défilé sont autorisés dans la zone de montage.

Tout groupe ayant un char allégorique doit désigner une personne responsable du véhicule et quatre personnes pour encadrer le véhicule à la hauteur des roues (essieux avant et arrière) en tout temps lors du défilé.

Par mesure de sécurité, les roues du fardier doivent obligatoirement être cachées par des panneaux rigides (roues avant et arrière de la remorque), à défaut de quoi le fardier ne pourra pas défiler.

Chaque conducteur.trice doit détenir les permis nécessaires pour opérer le véhicule légalement et de façon sécuritaire. Chaque conducteur.trice devra demeurer à proximité du véhicule en tout temps afin de pouvoir le déplacer, au besoin. Les chars allégoriques doivent être construits de manière sécuritaire et opérés en toute sécurité.

Les dimensions maximales de tout véhicule sont: 48 pieds (14.5 m) de long, 10 pieds (3 m) de large et 13 pieds (4 m) de haut à partir du sol. Un garde-corps d'une hauteur de 42 pouces (1.1 m) doit être installé sur la plate-forme du fardier s'il y a présence de participant.e.s sur la plate-forme durant le défilé.

La cabine d'un fardier ne peut inclure de couchette. Tous les véhicules munis d'une génératrice doivent être équipés d'un extincteur chimique. Les génératrices et systèmes de son devront être solidement ancrés aux véhicules les transportant.

Les véhicules doivent être arrivés au site de départ à l'heure et à l'endroit spécifiés. Les véhicules doivent recevoir une autorisation de conformité et de sécurité avant de pouvoir prendre part au défilé. Seuls les véhicules conformes aux consignes pourront participer au défilé.

VÉHICULES ÉCORESPONSABLES TYPE A

Les véhicules écoresponsables type A devront rejoindre le boulevard René-Lévesque à partir de la rue Atwater, en circulant sur la voie sud jusqu'à la rue Guy, où vous serez ensuite pris en charge par notre équipe pour le montage et le positionnement, entre 9 h 30 et 10 h 30 quelle que soit votre position dans le défilé. La personne qui conduit le véhicule doit demeurer à proximité de celui-ci en tout temps.

MARCHEUR.EUSE.S

Les groupes de personnes, avec ou sans véhicule, peuvent prendre place sur le boulevard René- Lévesque à partir de 10 h 30. Des panneaux indiquant les sections seront installés pour que votre groupe se place dans l'ordre qui vous aura été communiqué. Votre chef.fe de section sera là pour vous accueillir et répondre à vos questions. Si vous souhaitez vous préparer plus tôt que 10 h 30, nous vous recommandons de vous réunir à la Place du Canada au sud du boulevard René-Lévesque.

À 12 h 00, tous les groupes doivent obligatoirement se trouver en place sur le boulevard René-Lévesque, prêts à partir.

Notez que si votre contingent est en retard, il sera replacé en fin de défilé.

CORRIDORS D'URGENCE

Des corridors d'urgence seront aménagés sur le Boulevard René-Lévesque entre les rues Guy et Metcalfe dans les voies de stationnement nord et sud. Il est formellement interdit de circuler dans ces voies afin d'assurer l'intervention sans entrave des véhicules d'urgence.

GÉNÉRATRICE

Tout véhicule équipé d'une génératrice devra obligatoirement être muni d'un extincteur et la génératrice solidement fixée au véhicule.

EAU, MOUSSE, BULLES ET CONFETTIS

Les fusils à eau et les canons à mousse ne sont pas autorisés pendant le défilé. L'usage de vaporisateur pour usage personnel et les bulles de savon sont toutefois permis. De plus, il est interdit de lancer des confettis sur le parcours du défilé.

MUSIQUE

Dans le but d'éviter toute cacophonie et de respecter la volonté des différents contingents, nous vous demandons de nous aviser si vous entendez ou non utiliser de la musique ou du son au sein de votre contingent. Nous en tiendrons compte, dans la mesure du possible, lorsque nous ferons la maquette du défilé.

Note: Fierté Montréal prend en charge de défrayer les droits de diffusion de musique dans le cadre du défilé.

NUDITÉ

Il est interdit de défiler complètement nu.e. Les parties génitales ne doivent pas être exposées.

ANIMAUX

Les animaux ne sont autorisés que dans les véhicules ou sur les fardiens. Aucun animal ne peut marcher dans le défilé.

ALCOOL ET DROGUES

La consommation de boisson alcoolisée et de drogue est strictement interdite pendant le défilé de même que dans la zone de montage.

MOMENT DE SILENCE

Le Moment de Silence est prévu à 14 h 30. Nous vous demandons de cesser toute musique et tout bruit à ce moment-là. Ce moment est dédié à la mémoire des vies perdues beaucoup trop tôt en raison du sida, de la lesbophobie, de l'homophobie, de la biphobie et de la transphobie. Que ce moment de réflexion nous inspire et nous guide pour la suite de nos actions.

TOILETTES

Des toilettes extérieures seront installées dans la zone de montage, à l'angle de la rue Bishop et le boulevard René-Lévesque, côté nord ainsi qu'à la place du Canada, à l'angle de la rue Peel et le boulevard René-Lévesque.

ZONE RÉSERVÉE POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Deux emplacements seront réservés pour les personnes à mobilité réduite afin qu'elles puissent bien voir le défilé. L'un est situé à l'intersection de la rue du Square-Phillips et le boulevard René-Lévesque, côté nord-ouest (Place du Frère-André). L'autre est sur le boulevard René-Lévesque, à l'angle de Atateken, côté nord-ouest (parc Miville-Couture).

POLITIQUE D'ANNULATION

Il n'y aura aucun remboursement des frais d'inscription au défilé. Si vous deviez toutefois vous désister, nous vous demandons de nous en faire part dans les meilleurs délais afin que nous puissions réajuster l'organisation du défilé.

SÉCURITÉ / NON-RESPONSABILITÉ EN CAS DE VOL OU DE BRIS

Fierté Montréal ne pourra être tenu responsable de tout vol ou bris de matériel survenu dans le cadre du défilé. Il est de la responsabilité des participant.e.s de s'assurer qu'une personne surveille leur char, véhicule ou matériel en tout temps.

EXPULSION

Fierté Montréal se réserve le droit d'expulser toute personne qui ne respecterait pas les présentes consignes ou qui irait à l'encontre des valeurs de l'organisation.

EN CAS DE FORCE MAJEURE

La direction générale de Fierté Montréal ainsi que ses employé.e.s et bénévoles ne pourront être poursuivi.e.s en dommages ou autrement dans le cas du non-respect des clauses de ce guide, en tout ou en partie, causé directement ou indirectement par ou à la suite d'incendie, de tempête, d'inondation, de guerre, de rébellion, d'insurrection, d'émeute, d'agitation

populaire, de grève, de conflit ouvrier, de pénurie de combustible, d'accident ou dans tout autre cas fortuit ou de force majeure qui pourrait échapper à l'autorité de Fierté Montréal, que ces causes ressemblent ou pas à celles énumérées plus haut. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés dans les cas ci-haut mentionnés.

RECOMMANDATIONS

- Prévoyez de l'eau en quantité suffisante pour vous et les personnes qui participeront au sein de votre contingent.
- N'oubliez pas votre crème solaire.
- Prévoyez votre habillement en fonction des prévisions météorologiques: vestes, imperméables, parapluies, etc.
- Prévoyez des chaussures confortables.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Faut-il une accréditation pour prendre des photos ou vidéos ?

Les photos et vidéos pendant le défilé sont autorisées sans accréditation. Certaines personnes ne voudront pas être sur des photos et c'est leur droit; merci de le respecter.

Est-il possible de monter et descendre du véhicule pendant le défilé ?

Pour des motifs de sécurité, il est interdit de monter et descendre du véhicule pendant le défilé, pour le photographe ou tout autre personne.

Il y a-t-il des poubelles dans la zone de montage ?

Les poubelles de la Ville sont disponibles dans la zone de montage. Fierté Montréal ne fera pas d'ajout à l'effectif existant.

Que faire en cas de coup de chaleur ?

Des équipes médicales mobiles seront présentes en tout temps pour répondre à tous les besoins.

Il y a-t-il de l'eau dans la zone de montage ?

Oui, deux vélo-citerne distribueront de l'eau gratuitement à partir de 10h30 sur le boulevard René-Lévesque.



festival
fierté
montréal





Défilé de la Fierté 2022

7 août 2022
13 h à 16 h 30

Boulevard René-Lévesque

Départ :
René-Lévesque / Metcalfe

Arrivée :
René-Lévesque / Alexandre-DeSève

Distance : 2,9 km

- Zone de montage (fermée au public)** : la voie nord et sud du boulevard René-Lévesque, entre les rues Guy et Metcalfe
- Parcours du défilé** : sur la voie nord du boulevard René-Lévesque, entre les rues Metcalfe et Alexandre-DeSève
- Arrivée des véhicules** : par la rue Atwater, les véhicules tournent sur le boulevard René-Lévesque en respectant la circulation; à partir de la rue Guy les véhicules seront dirigés vers leur emplacement par les équipes de Fierté Montréal
- Zone de débordement des participants** (rue Mackay, au sud du boulevard René-Lévesque)
- Accréditations des responsables de contingents** (tente sur la rue Crescent)
- Trajet des participants et du public** : à la fin du défilé, les participants se dirigent vers le Village et le métro Papineau par la rue Alexandre-DeSève
- Zone de démantèlement (fermée au public)** : la voie nord du boulevard René-Lévesque, entre les rues Alexandre-DeSève et Papineau
- Espaces mobilité réduite** (Place du Frère-André et parc Miville-Couture)

